

# Vous avez la parole



**Le conseil général des collégiens existe depuis deux ans. Cette instance départementale donne aux adolescents non seulement la parole mais aussi et surtout la possibilité d'agir concrètement. De nouvelles élections vont se tenir cet automne dans tous les collèges.**

Le conseil général des collégiens, c'est du concret ! Après une première année passée à faire connaissance et à réfléchir aux projets à mettre en œuvre, les 210 délégués de 13 à 15 ans ont été jusqu'au bout de leur réalisation. Répartis au sein de six commissions de travail, les collégiens ont étudié des actions dont on peut voir aujourd'hui le résultat : trois festivals culturels organisés en juin dernier ; deux courts métrages "Tchip tes clichés" sur les relations entre garçons et

filles et "Un geste peut tout changer" sur le thème du handicap ; un film et une campagne d'affichage sur les drogues, l'alcool et le tabac "Zap ce kif, tu t'affiches" ; la proposition de création d'un club de solidarité internationale dans chaque collège et une exposition sur les discriminations. Ces réalisations doivent maintenant circuler dans les établissements et sans doute provoquer discussions et débats entre les élèves. Ce sera sans doute une des premières tâches des futurs conseillers généraux. De élections seront bientôt organisées

dans les collèges pour désigner de nouveaux délégués. Une première séance plénière en novembre marquera officiellement le lancement du deuxième mandat du conseil général des collégiens. ♦

## ET SI TU TE PRÉSENTAIS AUX ÉLECTIONS ?

**Qui peut être candidat ?**

N'importe quel élève de 5<sup>e</sup> ou de 4<sup>e</sup>, de préférence par équipe d'un garçon et d'une fille. Les candidats peuvent aussi être délégués de classe mais pas conseillers municipal ou régional jeune pour éviter le cumul de mandats.

**Comment se présenter ?**

Si tu es intéressé, fais-le savoir à l'adulte référent du collège. Il s'agit souvent du conseiller principal d'éducation (CPE). Il te donnera alors du matériel pour écrire ta profession de foi et mener ta campagne électorale.

**Qui peut voter ?**

Tous les élèves du collège, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, sont électeurs.

**Comment se déroule le vote ?**

Le scrutin uninominal (un seul nom) à un tour est prévu en octobre. Son organisation dépend de chaque établissement. Après le vote, les délégués seront réunis au cours d'une première séance plénière en novembre.

## REPÈRES

> COUP DE POUCE

### Une aide à la demi-pension

Pour aider les familles et favoriser la fréquentation de la restauration dans les collèges, le Conseil général prend des mesures pour que les collégiens aient chaque jour un repas équilibré avec des tarifs calculés en fonction des ressources des familles. Une aide départementale est attribuée en fonction du quotient familial. Elle s'échelonne entre 100 et 250 euros pour l'année. Pour les foyers ne touchant que le RMI, le Conseil général prend en charge les frais de demi-pension, les familles s'acquittant d'une somme forfaitaire de 50 €. Ces aides départementales sont déduites directement des factures adressées par les établissements scolaires et les familles ne payent que la partie non prise en charge par le Conseil général.

Pour obtenir l'aide à la demi-pension du Conseil général, vous devez retirer un dossier auprès des services administratifs du collège.

Renseignements : 01 43 99 83 55 ou [www.cg94.fr](http://www.cg94.fr)

**VAL de MARNE**  
Conseil général



GENTILLY  
SEPTEMBRE 2007 N°5

Après un déménagement en fanfare en décembre dernier, le collège Rosa-Parks sera officiellement inauguré le samedi 29 septembre. En quelques mois, élèves, enseignants, personnels administratifs et techniques ont découvert les lieux et se sont familiarisés avec les nouveaux espaces.

## Inauguration le 29 septembre !

### Rendez-vous à 11 heures au collège.

Rue d'Arcueil, face à la nouvelle médiathèque, il semblerait que le collège Rosa-Parks ait toujours existé tant il s'intègre bien dans son environnement. Sa réussite architecturale est la partie visible d'un pari osé sur le plan technique et d'une concertation extrêmement importante, sous forme de réunions publiques et de séances de travail avec l'équipe éducative, le conseil général et la municipalité de Gentilly. L'enjeu était de taille car il s'agissait non seulement d'offrir aux collégiens de la ville de bonnes conditions d'études mais aussi de favoriser la scolarisation à Gentilly de tous les enfants. En 2004, seul un élève de CM2 sur deux entrait au collège Pierre-Curie. La décision d'ouvrir un collège neuf en plein centre-ville s'est donc imposée. Aujourd'hui, les chiffres témoignent du bien-fondé de cette décision : 370 élèves en 2004, 386 en 2006 et 467 en 2007 ! Quatre classes ont ouvert cette année et le collège compte désormais six classes de 6<sup>e</sup> contre trois de 3<sup>e</sup>.



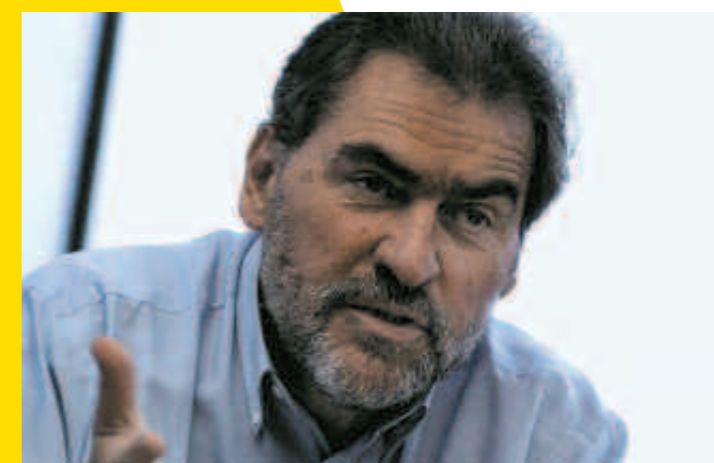
Pour que le plaisir soit complet, les élèves disposent désormais d'un collège moderne, doté d'une salle de sport, d'un réseau informatique et audiovisuel, d'un grand CDI. Francine Caristan, la professeure d'arts plastiques, a d'ailleurs une suggestion à faire : "des collèges beaux comme ça, il en faudrait partout !" ♦

## LA PAROLE À...

**Christian Favier**  
Président du Conseil général du Val-de-Marne

### Objectif réussite !

Les nouveaux bâtiments du collège Rosa-Parks offrent aux jeunes collégiens gentilliens de bonnes conditions d'études, aux enseignants des équipements à la hauteur de leurs projets pédagogiques, aux personnels administratifs, techniciens et ouvriers de service les meilleures conditions de travail. Le département du Val-de-Marne marque ainsi sa volonté de placer le collège au centre de sa politique éducative et au cœur de la priorité qu'il porte à la jeunesse. A l'occasion de cette première rentrée dans leur nouveau collège, je souhaite à tous les collégiens une pleine réussite dans leur études.



**VAL de MARNE**  
Conseil général

# Espace, chaleur et gaieté

### LE COIN DES CHIFFRES



- 27 salles d'enseignement, dont 15 spécialisées en arts, sciences et technologie
- 1 laboratoire de langues
- 1 CDI
- 1 salle de sport
- 1 salle polyvalente
- 1 foyer des élèves
- 1 restaurant scolaire

### COMBIEN ÇA COÛTE ?

18,5 millions d'euros

### QUI A FAIT QUOI ?

Maître d'ouvrage : Conseil général du Val-de-Marne

Architectes : Dusapin et Leclercq

Construction : Sicra entreprise



“A Pierre-Curie, c'était nul, tranche Adèle, une élève de 3<sup>e</sup>. A Rosa-Parks, c'est petit, surtout la cour, mais plus pratique”. Kathleen, en 3<sup>e</sup> aussi, confirme : “Avant, la cour était grande et les couloirs étroits. A Rosa-Parks, c'est l'inverse. Parfois, le vieux collège me manque mais ici, au moins, c'est chauffé et les ordinateurs sont neufs”. Patrice Amella, un jeune professeur de technologie, vient d'être nommé à Gentilly et n'a donc pas connu les mosaïques et les hauteurs sous plafond que regrettent certains : “L'établissement est neuf et c'est très agréable d'y travailler”, commente-t-il.



Sur place, le visiteur peut confirmer : tout respire le neuf, les murs comme le mobilier, les couleurs et les matériaux retenus apportent de la chaleur et de la gaieté.

Dans un périmètre aussi petit, chaque recoin semble avoir été utilisé et on y trouve tous les équipements exigés dans un collège moderne : un grand CDI, une salle de sport, une belle demi-pension, une salle polyvalente...

**Pari réussi.** Visiblement, les architectes ont tenu leur pari : faire d'un bâtiment élevé sur cinq niveaux un établissement scolaire fonctionnel ! “Les élèves circulent en fait sur trois étages, précise Sylvie Bloch, la principale. Ils entrent directement par la cour de récréation, se trouvent alors au niveau zéro où est installée la vie scolaire, et montent dans les deux étages supérieurs pour rejoindre les salles de classe. Les moins un et moins deux, au niveau de la rue d'Arcueil, sont réservés au CDI, à la salle de sport et à l'administration. Du point de vue des circulations, des espaces et des sonorités, le collège est très agréable à vivre. Seule la cour est petite et nous comptons proposer des activités au foyer et dans la salle de sport pendant l'interclasse de midi”. ♦

### Parole de...

Sylvie Bloch,  
principale du collège



## Nous avons ouvert quatre classes

Depuis l'ouverture du collège, moderne et très bien situé, nous accueillons davantage d'élèves. Les 83 nouveaux inscrits nous ont permis d'ouvrir quatre classes en septembre. Je crois que les familles de Gentilly ont eu envie de s'emparer de ce nouvel établissement. Ils ont été encouragés par les directions d'écoles primaires qui nous ont massivement apporté leur soutien. Ce mouvement est aussi porté par le dynamisme de l'équipe enseignante qui conduit beaucoup de projets et reste très proche des élèves. Cette ambition pédagogique, conjuguée à l'ouverture du nouveau collège, a bâti le succès que nous connaissons aujourd'hui. ♦

### Parole de...

Alain Desmarest, premier vice-président du Conseil général du Val-de-Marne



Le nouveau collège Rosa-Parks s'intègre parfaitement au centre-ville. Plus lumineux et fonctionnel, cet édifice public remplace définitivement l'ancien collège Pierre-Curie qui ne répondait plus aux enjeux de la pédagogie d'aujourd'hui. L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite. Il est également entièrement câblé et équipé pour recevoir les dernières technologies de l'informatique et des communications. Doté d'un équipement sportif

intégré, il permet la pratique des activités sportives au sein même du collège et est offert à l'utilisation des associations sportives de la ville. Le souhait de replacer les jeunes collégiens au cœur de la ville, partagé par la communauté éducative, la ville et le département dans le cadre de l'élaboration de ce projet est réalisé. ♦

## COLLÈGE DE MON CŒUR



Francine Caristan,  
professeur d'arts plastiques

Nous sommes globalement contents de notre collège : il est neuf, propre, très lumineux, très bien implantés. L'espace est plus restreint qu'à Pierre-Curie mais plus agréable. Je trouve cependant les salles de cours petites même si je sais que les normes sont respectées. Nous connaissions déjà les contraintes de superficie et nous devons nous adapter. En revanche, les couloirs sont larges et facilitent la circulation des élèves. Nous allons progressivement nous approprier les lieux, en habillant les murs blancs avec les travaux des élèves par exemple...



Serge Lagauzère,  
gestionnaire de l'établissement

Nous sommes passés d'un établissement vétuste à un collège neuf et les deux n'ont évidemment rien à voir. C'est très agréable de travailler dans un établissement moderne et fonctionnel. Je suis d'autant plus attaché à le préserver en bon état et, en ce sens, j'estime que notre équipe d'entretien doit être renforcée car le collège est plus grand et nous accueillons davantage d'élèves.



Martine Pierre-Duplaix,  
documentaliste

Le CDI est lumineux et confortable, avec une salle réservée à l'informatique. Nous avons du beau matériel alors qu'avant je passais beaucoup de temps à essayer de faire fonctionner les ordinateurs. Ces conditions de travail sont très agréables et les élèves aussi semblent les apprécier. D'ailleurs, ils ont déjà emprunté beaucoup de livres pour un début d'année. C'est peut-être un signe... J'espère maintenant que nous recevrons une dotation de livres conséquente car une bonne partie de notre fonds était vraiment trop ancienne pour être installée ici.



Martine Ferrand,  
chargée d'opération au conseil général

“Une grande aventure humaine et technique”  
La réalisation du collège est le résultat d'un important travail de concertation. Sur le plan technique, nous étions confrontés à de très fortes contraintes en raison de l'étroitesse, de la déclivité et de l'état du terrain. Nous avons travaillé avec des géotechniciens et des ingénieurs de haut niveau, chacun apportant son savoir-faire dans un esprit très complémentaires. La même concertation a prévalu avec l'équipe éducative : nous avons travaillé ensemble à l'élaboration du programme et l'établissement était représenté à chaque réunion de chantier.

Quand on travaille en communauté, on trouve toujours des solutions qui conviennent à l'ensemble.